



Nuisances sonores et visuelles par entreprise

Par **evildead**, le **30/12/2012** à **01:05**

Bonjour à tous,rnrnVoilà mon problème, nous avons acheté une maison déjà construite depuis 5 ans, dans une résidence et nous nous sommes aperçus qu'un entrepôt pour camion s'est construit de l'autre côté de la nationale où nous habitons.rnIl existe des nuisances sonores nocturnes (décharge et charge de camions) et visuelles (lumières très fortes éclairants le parking). rnSuite au mécontentement des habitants de la résidence un merlon a été construit, mais malheureusement en raison de la présence d'une ligne électrique le merlon s'est arrêté avant notre maison.rnLes nuisances persistent donc, surtout les lumières qui illuminent notre salle à manger, cuisine et chambre à coucher dès qu'il fait nuit.rnQue puis je faire dans ce cas là ?rnMerci d'avance de votre aide.

Par **trichat**, le **30/12/2012** à **11:27**

Bonjour,rnrnApparemment, cet entrepôt s'est construit après votre acquisition. C'est donc avant cette construction que vous auriez dû être vigilants en faisant éventuellement obstacle au permis de construire, dans les deux mois de sa délivrance.rnrnMaintenant, il vous reste la possibilité d'engager un recours pour trouble anormal du voisinage, après une ultime tentative d'accord amiable avec l'entreprise.rnrnCi-joint, lien vers site pap qui traite de ce problème.rnrn<http://www.pap.fr/conseils/voisinage/troubles-du-voisinage-comment-reagir/troubles-du-voisinage-comment-reagir-a1851>rnrnCordialement.